



21 juin 2007

Circulaire*

Circulaire du Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité

Destinataires: Les membres des délégations et les fonctionnaires du Siège

Objet: **Feu d'artifice du mercredi 4 juillet 2007**

1. Le feu d'artifice organisé par Macy's est une manifestation qui connaît un succès certain auprès des fonctionnaires et des membres des délégations. Nous avons une fois encore le plaisir de vous offrir la possibilité d'y assister depuis les locaux de l'ONU qui surplombent l'East River. La sécurité sera considérablement renforcée à cette occasion. Comme par le passé, l'enceinte de l'ONU sera donc ouverte relativement tôt le 4 juillet aux fonctionnaires et aux membres des délégations, ainsi qu'à leurs invités, et nous demandons à tous les participants de se conformer aux mesures de sécurité et procédures de contrôle.
2. Le feu d'artifice sera tiré de deux endroits différents depuis l'East River – au sud du pont de Brooklyn et à la hauteur de la 34^e Rue – approximativement entre 21 heures et 22 heures. Le FDR Drive sera fermé dès 19 heures entre la 14^e et la 42^e Rue.
3. Les membres des délégations, les fonctionnaires et les retraités désirant assister au feu d'artifice auront accès aux jardins et, à l'intérieur du bâtiment du Secrétariat, au restaurant des délégués et au salon nord des délégués. L'esplanade située du côté de l'entrée des visiteurs sera réservée aux personnes handicapées. L'accès au bâtiment et aux jardins se fera par l'entrée de la 1^{re} Avenue et de la 46^e Rue, qui sera ouverte à partir de 17 heures.
4. La dernière visite guidée de l'ONU organisée le 4 juillet commencera à 16 heures et se terminera très précisément à 17 heures.
5. Compte tenu des délais nécessaires aux contrôles, vous êtes priés de prendre vos dispositions pour arriver suffisamment tôt. Les invités devront être munis d'un billet, tandis que les membres de délégations, les fonctionnaires et les retraités devront présenter **leur carte d'identité ONU et un billet**.
6. Les détenteurs d'une carte d'identité ONU pourront inviter trois personnes au maximum. Les billets seront de deux couleurs : rouge pour l'accès au bâtiment du Secrétariat et bleu pour l'accès aux jardins uniquement.

* Date d'expiration : 5 juillet 2007.



7. Les billets seront délivrés aux fonctionnaires et aux retraités dans l'ordre des demandes, jusqu'à épuisement, et pourront être retirés au Bureau du Comité du personnel (bureau S-525, poste 3-7075), entre 11 heures et 13 heures, du mercredi 27 juin au vendredi 29 juin 2007. Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes admises dans l'enceinte de l'ONU sera limité en fonction des impératifs de sécurité.
8. Les billets seront délivrés aux membres des délégations par le Bureau des laissez-passer et des cartes d'identité du Service de la sécurité et de la sûreté (bâtiment de l'UNITAR, poste 3-7533) du mercredi 27 juin au vendredi 29 juin 2007, entre 9 heures et 16 heures.
9. Aucun billet ne sera délivré le 4 juillet. Les personnes qui ne seront pas en possession d'un billet ne pourront pas être admises dans l'enceinte de l'ONU.
10. Tous les invités devront passer par les portiques de sécurité. Les invités munis de billets bleus (jardins uniquement) devront entrer par la salle des pas perdus de l'Assemblée générale pour accéder aux jardins par les portes offertes par le Canada, côté est. Les fonctionnaires devront répondre de la conduite de leurs invités dans l'enceinte de l'ONU et accompagner ces derniers en toutes circonstances.
11. Les fonctionnaires pourront, sur présentation d'une carte d'identité ONU, parquer leur voiture dans le garage de l'Organisation au tarif en vigueur le week-end. Ils devront passer par l'entrée nord du garage – 48^e Rue et FDR Drive. Leurs invités ne pourront pas entrer par le garage; ils devront être déposés à l'entrée de la 1^{re} Avenue et de la 46^e Rue. Une fois que les fonctionnaires auront garé leur véhicule, ils devront retrouver leurs invités à l'extérieur de l'entrée des visiteurs et les escorter à l'intérieur du complexe.
12. Certaines rues étant fermées à la circulation, les fonctionnaires venus en voiture seront orientés par les agents de sécurité vers les sorties appropriées à la fin du feu d'artifice.
13. Il est rappelé aux fonctionnaires qui souhaiteraient regarder le feu d'artifice de leur bureau et à leurs invités qu'il est strictement interdit d'ouvrir les fenêtres. Aucun manquement à cette consigne ne sera toléré.
14. Les fonctionnaires veilleront à bien verrouiller leur bureau en quittant les lieux le mardi 3 juillet 2007.
15. Les boissons alcoolisées ne seront pas autorisées dans l'enceinte de l'ONU. Il est conseillé de ne pas apporter de sacs à dos, de bagages ou de paquets afin d'éviter toute attente à l'entrée. Le Service de la sécurité et de la sûreté, qui est habilité à inspecter tous les paquets et à ne pas les accepter, appliquera strictement les consignes.
16. Les urgences sont signalées au Centre de contrôle de la sécurité, au poste 3-6666. Le groupe de lutte contre l'incendie mettra en place des techniciens ambulanciers pour faire face aux problèmes médicaux. Le personnel de la Division des services médicaux se tiendra également prêt à intervenir.
17. En conclusion, je vous souhaite de passer une excellente soirée et vous remercie à l'avance de votre coopération, les mesures de sécurité prises l'ayant été dans votre intérêt.